

## Ordre National des Médecins

DEMANDE DE LICENCE DE REMPLACEMENT

Conseil Départemental de la Seine- Maritime 44, rue Jeanne d'Arc BP 135 76002 ROUEN CEDEX 2 Photographie

en (1)			
I. RENSEIGNEMENTS D'IDENTITÉ ET D'ORDRE GÉNÉRAL			
1. Nom:			
2. Prénoms :			
3. Nom de famille (correspondant à l'état civil) :			
4. Nationalité (2):			
5. Lieu de naissance et date :			
6. Adresse:			
Téléphone : Portable :			
E-mail:			

<sup>(1)</sup> Préciser ici la spécialité concernée

<sup>(2)</sup> Produire toutes pièces justificatives : copie carte d'identité ou passeport en cours de validité ou à défaut, attestation de nationalité délivrée par une autorité compétente.

## II. RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTUDES

Formation médicales spécialisée préparée : - Date d'entrée en DES ou DESC :		
-	Nombre de semestres validés (1):	
	- Avez-vous soutenu votre thèse ?	
	si oui, lieu de soutenance et date :	
	- Avez-vous validé la totalité de votre internat ?   oui   non	
	si oui, à quelle date ? :	
	- Êtes-vous en cours de soutenance de thèse ? ☐ oui ☐ non	
	si oui, quelle est la date prévue pour cette soutenance ?	
ทเ	Avez-vous déjà fait des remplacements :   oui   non  umérez les noms et adresses des médecins remplacés, les dates et la durée s remplacements :	

<sup>(3)</sup> Si le 2e cycle a été obtenu dans un état européen, fournir l'attestation de validation de 2e cycle

<sup>(</sup>I) Produire attestation d'inscription en 3e cycle, délivrée par la Faculté et attestation de |æÁæ&\* |c Æomportant le détail des semestres validés avec les dates et les DES et DESC pour lesquels les services sont agréés.

<sup>(5)</sup> Si vous avez répondu par l'affirmative à ces deux questions, vous devez être inscrit au Tableau. En conséquence, vous ne pouvez pas obtenir une licence de remplacement.

## 10.1 Une ou des sanctions disciplinaires universitaires ont-elles été prononcées contre vous ? □ oui non Si oui, lesquelles ? A quelle date ? 10.2 Une ou des sanctions ont-elles été prononcées contre vous par la juridiction disciplinaire ou la Section des Assurances Sociales de l'Ordre des Médecins ? □ oui $\square$ non Si oui, lesquelles ? A quelle date ? 11. Avez-vous subi des condamnations pénales ? □ oui non Si oui, lesquelles ? A quelle date ? 12. Une instance judiciaire, disciplinaire ou devant la Section des Assurances Sociales de l'Ordre des Médecins, est-elle actuellement en cours à votre égard?

J'atteste sur l'honneur la véracité des déclarations ci-dessus (reproduire à la main et signer).

Date et Signature

**N.B.**: Aucune autorisation ou aucun renouvellement d'autorisation ne peut être délivré au-delà de la troisième année à compter de l'expiration de la durée normale de la formation prévue pour obtenir le diplôme de troisième cycle de médecine, préparé par l'étudiant (article R.4131-2 du code de la santé publique).